



PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 12 MARS 2020

Date de Convocation

03 mars 2020

Date d’Affichage

19 mars 2020

Nombre de délégués

| | |
|---------------|----|
| - En exercice | 61 |
| - Présents | 33 |
| - Votants | 36 |
| - Représentés | 03 |
| - Absents | 25 |

L’an deux mille vingt, le 12 mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil du Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères dont les représentants ont été légalement convoqués, se sont réunis, au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne, sous la présidence de Monsieur Yves JEGO, Président du SIRMOTOM.

Présents :

Représentant la Communauté de Communes « Pays de Montereau » :

M.M. SANCHEZ, MUNOZ, Mmes PLANADE, JAMET-SYLVESTRE, M. DA COSTA FERREIRA, Mme GODON, M.M. POUSSEL, BUZZI, Mme QUERMELIN, M.M. CADET, CHON, FONTAINE, Mme AQUILON, M.M. CHEREAU, JEGO, AFONSO Manuel, Mmes CHARET, SAGOT, PRAT, M.M. AUTHIER, TROUVE, CHOLLET.

Représentant la Communauté de Communes « Moret Seine et Loing » :

M. RODRIGUEZ, Mme KLEIN, M. RICHTIN.

Représentant la Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing » :

M.M. CHIANESE, SIMONET.

Représentant la Communauté de Communes « Brie Nangissienne » :

M. FONTELLIO.

Représentant la Communauté de Communes « Bassée Montois » :

Mme ROBBE, M. CHOMET, Mmes BOUNIOUX, BELTRAN, VOLLEREAU.

Représentés : Mme BLANCHET représentée par Mme CHARET, Mme DE SAINT LOUP représentée par M. MUNOZ, M. ALLAIN représenté par M. POUSSEL.

Absents :

M.M. SIMARD, BERGAMASCHI, DALICIEUX, PATY, Mme DUFFAULT, M.M. CADARIO, LENARDUZZI, Mme TIMON, M.M. DELALANDRE, DA SILVA, LEDOUX, OLLAR, MAILLARD Gaston, DEMONT, GOSSEREZ, THILLAYS, AFONSO Jean, OZOG, GOLDSTEIN, Mmes GRIERE, FAUCONNET, M. BOITEUX, Mmes HECTOR, VILLIERS, M. YWANNE.

Secrétaire de séance : Monsieur Damien BUZZI, délégué titulaire, Secrétaire du Bureau.

*La séance est ouverte à 19 heures sous la présidence de Monsieur Yves JEGO,
Président du SIRMOTOM.*

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

M. JEGO : Madame ZAÏDI est excusée ce soir.

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Au titre de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de nommer un secrétaire de séance.

Monsieur Damien BUZZI est volontaire.

Y a-t-il d'autres candidats ? (Non).

Qui est contre ? (0 voix).

Qui s'abstient ? (0 voix).

Monsieur Damien BUZZI est nommé à l'unanimité Secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 03 février 2020 ;

FINANCES

- Approbation du compte de gestion du Trésorier - Exercice 2019 ;
- Approbation du compte administratif - Exercice 2019 ;
- Approbation de la contribution due par le SIRMOTOM au SYTRADEM – Exercice 2020 ;
- Approbation du Programme Pluriannuel d'Investissement (P.P.I.) 2020-2022 ;
- Vote du budget primitif 2020 ;
- Autorisation donnée au Président à signer la convention de reversement des recettes provenant des opérations de tri des déchets – année 2020 ;

- Informations : Signature des contrats et conventions
 - Convention d'assistance et d'accompagnement dans les procédures d'élaboration budgétaire et de suivi comptable avec le Cabinet Nestranny Conseil.
 - Attribution des marchés suivants dans le cadre de la rénovation de la déchetterie de Montereau :
 - Mission géotechnique ;
 - Réalisation de la mission de repérages de matières dangereuses.
- Affaires et questions diverses.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 03 FEVRIER 2020

M. JEGO : Avez-vous des questions ou des interrogations sur ce Procès-Verbal ? (Non).
Qui est contre ? (0 voix).
Qui s'abstient ? (0 voix).
Il est approuvé à l'unanimité.
Nous remercions à notre sténotypiste, qui fait comme toujours des procès-verbaux magnifiques !

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER - EXERCICE 2019

M. JEGO : Avez-vous des questions sur ce Compte de gestion du Trésorier ? (Non).
Qui est contre ? (0 voix).
Qui s'abstient ? (0 voix).
Il est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2019

(M. JEGO quitte la salle) ...

(En sa qualité de doyen, M. CHEREAU prend la présidence de la séance) ...

M. CHEREAU : Le Compte administratif est le reflet du Compte de gestion.
Qui est contre ? (0 voix).
Qui s'abstient ? (0 voix).
Il est approuvé à l'unanimité.

(Retour de M. JEGO) ...

APPROBATION DE LA CONTRIBUTION DUE PAR LE SIRMOTOM AU SYTRADEM EXERCICE 2020

M. JEGO : Il nous faudra discuter avec eux, dans la future mandature, de l'argent qu'ils nous prélèvent et qu'ils stockent sans raison. Ce débat sera ouvert avec les nouvelles équipes.

M. AUTHIER : Le bilan actuel du SYTRADEM est négatif. Il y avait un matelas de 200 K€. Il a été consommé et le SYTRADEM est à nu.

M. JEGO : Cela nous permettra d'auditer cela avec les futures équipes.
Comment a-t-il été consommé ?

M. AUTHIER : Il a été consommé en n'augmentant pas la participation, alors que les recettes provenant précédemment des tris avec le nouveau CITEO sont moins fortes qu'auparavant. Il y a eu beaucoup de pertes, ce qui a consommé les réserves.

M. JEGO : Cela peut justifier les réserves.

M. RODRIGUEZ : Donc c'est une mauvaise gestion.

M. AUTHIER : Non. Une partie (environ 2 M€) était à une époque une prévision pour les remboursements des prêts, certains étant à taux variable. Or, ces deux ou trois dernières années, le taux de ces emprunts s'est complètement écroulé. Cela a entraîné de la marge et le budget du SYTRADEM a par conséquent été réduit afin de consommer les excédents. C'est ce qui s'est produit, ce n'est pas de la mauvaise gestion.

M. JEGO : En tout cas, les équipes qui viendront aux affaires au SIRMOTOM, au SYTRADEM et au SMETOM auront à regarder tout cela de près. Au vu des échéances, nous ne pouvons rien faire d'autre que d'approuver cette contribution.

Y a-t-il des remarques ? (Non).

Qui est contre ? (0 voix).

Qui s'abstient ? (0 voix).

Elle est approuvée à l'unanimité.

APPROBATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (P.P.I.) 2020-2022

M. JEGO : Il s'agit de la rénovation de la déchetterie de Montereau (2 051 000 €) et la mise en place de Points d'Apport Volontaire enterrés et semi-enterrés (3 687 000 M€). Cela était prévu et nous l'appliquons.

Y a-t-il des remarques ? (Non).

Qui est contre ? (0 voix).

Qui s'abstient ? (0 voix).

Il est approuvé à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

M. JEGO : Je vais laisser notre experte vous en dire deux mots, mais il n'y a rien à signaler. C'est un budget de transition entre deux équipes, qui peut-être seront les mêmes à l'avenir. Il n'augmente pas la TEOM (10 % de 2019, c'est suffisant !). Il permet de faire face aux dépenses et aux charges diverses et ne représente rien de bouleversant ni d'innovant.

Mme LAZARO : Vous avez tout dit !

M. JEGO : Y a-t-il des questions ? (Non).

Qui est contre ? (0 voix).

Qui s'abstient ? (0 voix).

Ce Budget primitif est approuvé à l'unanimité, je vous en remercie.

AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT A SIGNER LA CONVENTION DE REVERSEMENT DES RECETTES PROVENANT DES OPERATIONS DE TRI DES DECHETS – ANNEE 2020

M. JEGO : Sur les emballages, journaux, revues et magazines, les pourcentages sont différents entre le SMETOM et le SIRMOTOM. Ils sont dus aux tonnages dans chaque domaine et permettent de faire les mouvements financiers et de bénéficier des soutiens versés notamment par CITEO.

Y a-t-il des remarques ? (Non).

Qui est contre ? (0 voix).

Qui s'abstient ? (0 voix).

Approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS : SIGNATURE DES CONTRATS ET CONVENTIONS

M. JEGO : J'ai à vous donner un certain nombre d'informations concernant un cabinet comptable, une mission géotechnique pour les travaux de la déchetterie de Montereau et la mission de repérage de matières dangereuses. Ce sont des petites sommes : 2 800 €, 38 000 € et des prestations pour l'assistance comptable précisées à 900 € par jour :

- **Convention d'assistance et d'accompagnement dans les procédures d'élaboration budgétaire et de suivi comptable avec le Cabinet Nestranny Conseil**

Le présent contrat est un contrat de prestation de conseil à caractère financier, ayant pour objet les missions suivantes :

- Assistance auprès des élus du Conseil Syndical dans toutes les étapes budgétaires et comptables, à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire, du vote du Budget Primitif, des décisions modificatives, et du vote du Compte Administratif.
- Accompagnement et conseil auprès de la Directrice Générale des Services, sur l'analyse, la validation, et la mise en œuvre des procédures budgétaires, comptables et financières.
- Selon le besoin, à la demande du Syndicat, cette mission d'assistance peut s'exécuter à l'occasion de la tenue des Commissions Finances, du Bureau, et du Conseil Syndical du SIRMOTOM.

Les prestations seront facturées 900 € HT par journée pour un maximum pour un montant maximum de 25.000 € HT, ou 30.000 € TTC pour la durée du contrat, soit du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2021.

- **Attribution des marchés suivants dans le cadre de la rénovation de la déchetterie de Montereau :**

- Mission géotechnique

La présente consultation a pour objet la réalisation de la mission géotechnique nécessaire dans le cadre de la rénovation de la déchetterie de Montereau.

Concernant la durée, l'intervention sera prévue à partir du 27 février 2020.

L'offre retenue est celle présentée par la société :

GEOTEC – 29 chemin de la Chapelle – 89470 MONETEAU

Pour un montant H.T. de 31.820,00 € soit 38.184,00 € T.T.C.

- Réalisation de la mission de repérages de matières dangereuses

La présente consultation a pour objet la réalisation de la mission de repérages de matières dangereuses nécessaire dans le cadre de la rénovation de la déchetterie de Montereau.

Concernant la durée, l'intervention a débuté le 12 février 2020.

L'offre retenue est celle présentée par la société :

QUALICONSULT – 3 rue du Bois Sauvage – 91000 EVRY COURCOURONNES

Pour un montant H.T. de 2.360,00 € soit 2.832,00 € T.T.C.

Y a-t-il des remarques ? (Non).

Qui est contre ? (0 voix).

Qui s'abstient ? (0 voix).

Approuvé à l'unanimité.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

M. JEGO : La parole vous est donc donnée.

M. RODRIGUEZ : Une histoire de couches de bébés nous a interpellés plusieurs fois. Il semblerait que des déchetteries compostent les couches de bébés. Un avenir est-il prévu ?

M. JEGO : Si les circonstances m'amenaient à continuer à m'occuper de ces questions ici, je serais partisan de tout ce que nous pouvons développer sur le compostage. Il y a un vrai secteur intéressant avec la question des déchets verts, celle des déchets de table, celle des couches. En termes de tonnage et intellectuellement, il est intéressant de se demander comment recréer des circuits vertueux et fabriquer du compost à partir de nos déchets.

Toutefois, cela pose de multiples problèmes. Comment faire pour récupérer les déchets de table ? Il n'est pas difficile de les composter, mais la façon de les récupérer en un endroit unique pose question.

Je n'ai pas de réponse à votre question, mais cela fait partie de missions de veille et d'innovation. Il s'agira de regarder ce qui se fait ailleurs pour tenter d'être le plus performant possible sur ces sujets. Nous étions en avance avec les composteurs et les poules. Il conviendrait de relancer une idée. Au fond, dans le cadre de la collecte, le SIRMOTOM est le premier outil écolo puisque la valorisation de ce que nous mettons dans nos poubelles est un vrai sujet important dans le combat pour la planète. Dans ce sujet de la valorisation, le chapitre "compost" est intéressant.

Je rêve d'un monde où l'on pourrait composter tous les déchets comme je le fais moi-même, y compris quand je ramène mes déchets ménagers de Paris. Je mets tout ce qui se composte dans mon congélateur et je le ramène une ou deux fois par semaine dans ma maison ici pour composter. D'autant que lorsque c'est décongelé, c'est déjà très humide. Ma femme me dit que je suis fou, que je suis le seul à transporter mes déchets, mais cela m'amuse et ce sont des gestes faciles au bout d'un moment.

La vraie question est la suivante : si ces gestes deviennent quotidiens, comment récupère-t-on cette matière sans que cela ne soit trop coûteux ? C'est le problème du ramassage. Donc si les gens peuvent composter chez eux comme je le fais, c'est très bien car les jardins en profiteront. Se pose ensuite la question du ramassage.

Ce sont de beaux sujets et nous penserons aux couches bébés.

A tous ceux qui sont à nouveau candidats, je souhaite que les élections aient bien lieu les dimanches 15 et 22 mars et que le Président n'annonce pas dans 45 minutes qu'elles auront lieu plus tard. Je le souhaite pour tout le monde, car ceux qui ne sont pas candidats à leur renouvellement seraient obligés de rester si cela dure six mois de plus. Une fois ces échéances passées, je souhaite que nous reformions une équipe qui sera aussi soudée, sans conflit, consensuelle.

Je dis un mot à Andrée puisque cela lui sera traduit dans le compte rendu. Nous avons la chance d'avoir une directrice performante, efficace, qui a autour d'elle une équipe de *girl power* très dynamique ! Ce sont les femmes qui dirigent, ici ! C'est le matriarcat ! Il n'y a que cela qui marche sur ce sujet !

Je les remercie de leur travail.

Je vous souhaite à tous une bonne soirée, une bonne fin de semaine et de bonnes élections à ceux qui sont candidats !

La séance est levée à 19 H 10.